

Secteur	Action	Ressources	Air	Atténuation	Adaptation
agriculture	limiter le brûlage des résidus agricoles		1		
agriculture	Promouvoir et soutenir les projets s'inscrivant dans une démarche d'agro-écologie		1 (à condition que l'enjeu « air » soit concrètement intégré dans la définition de l'agroécologie selon le MAA)	1	
agriculture	Promouvoir des techniques de production adaptées au changement climatique			1	1
agriculture	Valoriser les retours d'expérience locaux permettant une agriculture bas carbone et résiliente au changement climatique : essais d'agriculteurs concernant des pratiques de cultures et d'élevages modifiées pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques, et moins émettrices en GES. Sélection de semences ou de variétés plus adaptées aux évolutions du climat.			1	1
agriculture	Relayer les dispositifs d'information et de suivi (tels que l'inventaire des sols en France proposé par le Groupement d'Intérêt Scientifique Sol (GIS Sol)) pouvant être utiles aux changements de pratiques (meilleure connaissance des sols, de l'évolution du climat, des variétés de plantes,...).			1	
agriculture	Relayer l'initiative « 4 pour 1000 » qui promeut des actions permettant de maintenir ou d'améliorer la teneur en carbone des sols, dans un double but d'amélioration de la productivité des sols et de contribution à l'atténuation du changement climatique.			1	
agriculture	Soutenir le développement des circuits de proximité (en étant vigilant quant à leur bilan GES) et promouvoir les filières locales (marchés de producteurs, AMAPS...),			1	
agriculture	Assurer un approvisionnement de la restauration collective (scolaire, EHPAD, hôpitaux, administrations, restaurants d'entreprises) en produits locaux, de saison et sobres en GES, par exemple par la mise en place de quotas (ex: minimum 50% de produits locaux et biologiques) et de critères de notation dédiés dans les marchés publics.			1	
agriculture	Sensibiliser au gaspillage alimentaire par des actions en restauration collective.			1	
agriculture	Informersur les repères de consommations alimentaires de l'ANSES.			1	
agriculture	Animer localement les acteurs potentiels de la filière méthanisation afin de faciliter l'émergence de projets, procurer une information sur les dispositifs de soutien existants (ADEME, BP-Financements,...), et développer ses propres soutiens locaux.			1	
agriculture	S'appuyer sur le Fonds Déchets de l'Ademe pour soutenir des projets de méthanisation agricole	Fonds déchets ADEME		1	
agriculture	Développer la filière bois pour dynamiser les marchés et accompagner les entreprises, au plus près des massifs forestiers.			1	
agriculture	Sensibiliser l'ensemble de la chaîne économique du bois à la gestion durable des forêts, aux modes de valorisation durables du bois en séquestrant du carbone ou réduisant les émissions de GES.			1	
agriculture	Maintenir et gérer durablement les forêts et espaces boisés publics.			1	
agriculture	Promouvoir une gestion améliorée des espaces publics et privés délaissés avec le soutien des EPF (établissements publics fonciers).			1	
agriculture	Sensibiliser la filière de la sylviculture aux acquis de la recherche sur l'adaptation des forêts au changement climatique.			1	1
agriculture	Faire connaître les bonnes pratiques permettant de limiter les émissions de NH3 : couverture des fosses, enfouissement dans les 4 h après épandage des engrais, remplacement des buses palettes par des pendillards ou des injecteurs, remplacement de l'urée par des engrais moins volatils comme l'ammonitrate, lutter contre les fausses bonnes idées (ex : utilisation des inhibiteurs d'uréase, etc		1		
agriculture	Mettre en place des formations sur le cycle de l'azote et faire connaître les pratiques non-polluantes		1		
agriculture	intégrer la qualité de l'air dans les Labels agricoles		1		
agriculture	créer un label territorial « agriculture respectueuse de l'air et du climat » pour les entreprises s'engageant dans les pratiques à faible émission		1		
branche énergie	Développer une charte de réduction des émissions de COV des stations- service et dépôts de kérosène		1		
branche énergie	Soutenir le bois énergie et l'usage de chaleur renouvelable – S'appuyer sur le Fonds Chaleur de l'ADEME pour financer des projets de production et de distribution de chaleur issue de sources renouvelables	Fonds chaleur ADEME		1	
Urbanisme/aménagement	Définir dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement des prescriptions de performance énergétique, de développement des énergies renouvelables ou de réseaux de chaleur (PLU, règlement de ZAC...).		1	1	
branche énergie	Étudier la vulnérabilité des unités de production d'énergie et des réseaux de distribution aux changements climatiques.			1	1
branche énergie	Améliorer leur efficacité énergétique des réseaux de distribution électrique, optimiser leur gestion et développer leur flexibilité (maîtrise de la demande, et introduction des énergies renouvelables).			1	
branche énergie	Inscrire dans les contrats de délégation de service public de distribution d'énergie des dispositions relatives à la maîtrise de la demande et aux énergies renouvelables, et intégrer des critères EnR dans les marchés publics de fourniture d'énergie.			1	
branche énergie	Créer, étendre ou densifier des réseaux de chaleur et de froid renouvelable ou de récupération		1	1	
branche énergie	Développer la méthanisation			1	
branche énergie	Financer les développements d'énergies renouvelables via les possibilités de participation des habitants et des collectivités locales au capital d'une société anonyme, de financement participatif, ou de création d'une SEM (société d'économie mixte) d'hydroélectricité.			1	
branche énergie	Sensibiliser l'ensemble des investisseurs au potentiel de développement des énergies renouvelables (par exemple via un cadastre solaire qui étudie le potentiel sur toutes les toitures).			1	
branche énergie	Développer des projets d'interconnexions avec les collectivités étrangères frontalières voisines.			1	
branche énergie	Dans le traitement des eaux usées, veiller à l'optimisation énergétique et climatique des installations, à l'occasion des investissements structurants dont elles font l'objet (production, collecte et valorisation du méthane ; récupération de la chaleur des eaux usées).			1	
branche énergie	Développer une charte bois-énergie globale (fabricants, distributeurs, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, collectivités, etc.)				
déchets	Mettre en place des filières alternatives au brûlage des déchets verts (broyeuses...)	AAP à venir	1		
déchets	Sensibiliser les citoyens à l'interdiction de brûlage des déchets verts		1		
déchets	Définir un plan de contrôle de l'interdiction de brûlage des déchets verts		1		
déchets	Sensibiliser et accompagner tous les acteurs du territoire : - en développant un programme « Zéro Déchets et Zéro Gaspillage », et en menant des actions exemplaires au sein de la collectivité, - en relayant les campagnes de mobilisation nationales, notamment autour du respect des consignes de tri, - par des actions de réduction du gaspillage alimentaire dans les établissements publics, - en accompagnant les acteurs économiques dans la démarche "économie circulaire".			1	
déchets	Mettre en place une tarification incitative des déchets (qui permet une réduction de 20 % à 50 % du tonnage des ordures ménagères collectées), et travailler à l'optimisation de toute la chaîne de collecte.			1	
déchets	Inciter à l'utilisation de matériaux de réemploi ou recyclés pour les travaux routiers et de rénovation du bâti, et promouvoir la réutilisation des matériaux excédentaires (filières locales et recyclage).			1	
déchets	Identifier les gisements de déchets organiques (biodéchets), préparer les conditions techniques et financières de leur valorisation (développement du compostage et de la méthanisation).			1	

déchets	Augmenter significativement le captage du biogaz dans les installations de stockage de déchets et sa valorisation.			1	
déchets	Diminuer au maximum l'incinération sans valorisation énergétique.			1	
industrie hors branche énergie	Améliorer les connaissances sur les émissions et préconiser des actions ciblées aux carrières, aux stations de broyage/concassage et aux stations de transit relevant des rubriques 2515 et 2517 soumises à autorisation		1		
industrie hors branche énergie	Réaliser des études technico-économiques de réduction des émissions canalisées de poussières		1		
industrie hors branche énergie	Encourager l'ensemble des entreprises à la réalisation de bilans de gaz à effet de serre "scope 3"			1	
industrie hors branche énergie	Repérer les entreprises déjà engagées dans la réduction de leurs impacts climat-air ou la maîtrise de l'énergie, pouvant être ambassadrices auprès d'autres entreprises du territoire, et valoriser leurs bonnes pratiques.		1	1	1
industrie hors branche énergie	Valoriser et promouvoir le conseil en énergie pour les entreprises (ou a défaut créer ce service) procuré par les structures relais (réseaux consulaires, syndicats professionnels, ALEC...) - parfois appelé MEE (Maîtrise de l'énergie en entreprise) – Développer avec les structures relais des actions auprès des TPE/PME du territoire			1	
industrie hors branche énergie	Communiquer à propos des certificats d'économie d'énergie (CEE) qui peuvent financer une part substantielle d'une opération d'efficacité énergétique (process industriels ou bâtiments).			1	
industrie hors branche énergie	Déployer des systèmes innovants d'aide à la R&D, au financement du développement des entreprises, à la structuration de filières, à la formation, etc.		1	1	
industrie hors branche énergie	Mobiliser les investissements dans l'efficacité énergétique via le tiers financement, qui sont favorisés par l'assurance des retours sur investissements (mise en place d'options d'efficacité énergétique de qualité et reconnues).			1	
industrie hors branche énergie	Organiser des formations sur l'économie circulaire pour les industries locales : gestion - valorisation des déchets ; éco-conception ; optimisation de l'utilisation des produits vendus...			1	
industrie hors branche énergie	Créer ou soutenir des labels qui garantissent au consommateur des produits manufacturés de qualité, issus de filières courtes, à longue durée de vie ou facilement réparables, promouvant ainsi l'emploi local.			1	
industrie hors branche énergie	Soutenir le développement du secteur de la réparation (avec une forte composante numérique et logistique) et des marchés de seconde main.			1	
industrie hors branche énergie	Mettre en place une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT), créant ainsi une synergie entre des entreprises d'un même territoire afin de mutualiser les services et valoriser notamment la chaleur ou les déchets de process (pouvant devenir ressource pour une autre entreprise). Encourager pour cela la réalisation d'études sur les flux entrants et sortants des activités (voir guide de l'ADEME sur l'EIT – 2014).			1	
industrie hors branche énergie	Mobilise la production de chaleur renouvelable pour alimenter des sites industriels.			1	
industrie hors branche énergie	Anticiper le développement du CSC-CUC (Capture stockage et utilisation du carbone), en particulier pour des secteurs tels que l'acier ou le ciment, en mobilisant des financements, par la réalisation d'études prospectives des poches géologiques locales, ou par la recherche sur la valorisation de l'usage matière du CO2, notamment dans la chimie ou l'agro-alimentaire.			1	
industrie hors branche énergie	Promouvoir le développement des énergies renouvelables à destination des entreprises (tous secteurs).			1	
industrie hors branche énergie	Créer un label territorial « industrie respectueuse de l'air et du climat » pour les entreprises s'engageant dans les pratiques à faible émission		1		
Résidentiel	Abonder les aides existantes sur le changement des appareils de chauffage au bois non performants par un fonds dédié de la collectivité – challenger les EIE/PTRE sur un nombre d'équipement à renouveler chaque année		1		
Résidentiel	Sensibiliser les citoyens sur les bonnes pratiques d'utilisation des appareils de chauffage au bois et sur les dispositifs d'aides disponibles		1		
Résidentiel	[Engager la modification du RSD pour] interdire l'installation de foyers ouverts et d'appareils de chauffage au bois non performant		1		
Résidentiel	Inciter à l'augmentation des performances thermiques et environnementales des bâtiments via : - la fiscalité : exonération totale ou partielle de la taxe foncière pour les logements neufs BBC ou en cas de travaux d'économie d'énergie, - les aides : bonification des aides financières, octroi d'un bonus de constructibilité aux bâtiments exemplaires, - les documents d'urbanisme : intégration de seuils de performances énergétiques et environnementales améliorés conditionnant l'ouverture d'un secteur à l'urbanisation dans les SCoT, ou de minimas d'énergie issue des énergies renouvelables dans les PLU/PLUi.			1	
Résidentiel	Sensibiliser les maîtres d'ouvrage publics ou privés à l'adoption de labels exemplaires, en participant par exemple à des expérimentations	Expérimentation Bâtiment à énergie positive et réduction carbone" (E+C-).	1		
Résidentiel	Inciter à l'utilisation de matériaux bio-sourcés qui permettent de diminuer les émissions et les déchets liés à la construction, tout en développant le stockage du carbone atmosphérique par les plantes.				
Urbanisme/aménagement	Définir un bonus de constructibilité pour les bâtiments exemplaires sur la maîtrise de l'énergie, l'adaptation au changement climatique et la qualité de l'air intérieur		1	1	1
Résidentiel	Inciter à la rénovation thermique des logements en déployant le service public de la performance énergétique : - par la création d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) qui complète les activités d'information et de conseil des espaces info énergie (EIE) membres du réseau/et des points "Rénovation info service" (PRIS). - par le soutien de la rénovation énergétique des logements des ménages modestes en étant le relais des dispositifs de l'ANAH et des aides de l'Etat, et en proposant des dispositifs complémentaires, - par le déploiement du Passeport rénovation énergétique (audit gratuit ou aidé et proposition de travaux)		1	1	
Résidentiel	Soutenir les mécanismes de financements de la rénovation thermique des logements, notamment en mobilisant le secteur bancaire, et initier des démarches de tiers financement là où cela est possible.			1	
Résidentiel	Mettre en place une maîtrise d'ouvrage publique exemplaire dans la rénovation des bâtiments publics, qui appuiera la dynamique de rénovation et la montée en compétence de la filière.			1	
Résidentiel	Mener des actions de communication et d'information sur la réduction des consommations (gestes simples) et soutenir les initiatives visant à adopter des comportements vertueux (exemple : Défi des Familles à énergie positive).		1	1	
Tertiaire	Développer l'individualisation des frais de chauffage dans les bâtiments multi-occupant à usage autre que d'habitation			1	
Tertiaire	Agir sur l'éclairage public extérieur en remplaçant les anciens luminaires par des équipements plus performants (LEDs), et en réduisant partiellement ou complètement l'éclairage nocturne, tout en menant une politique de prévention et sensibilisation (notamment auprès des commerçants).			1	
Tertiaire	Promouvoir l'utilisation du bois dans les bâtiments et structures publics.			1	
Tertiaire	Exemplarité du patrimoine public : réduire les consommations énergétiques du parc existant en effectuant un suivi des consommations, et en optimisant les contrats d'électricité et de chauffage.			1	
Tertiaire	Limiter les solvants les plus émetteurs				
Transport routier	Développer les infrastructures de vélo. Faciliter l'usage du vélo en zone urbaine et périurbaine - Mettre en place des incitations financières pour la mobilité à vélo. Organiser des événements mobilisateurs (ex : défi "au boulot en vélo")		1	1	
Transport routier	Développer les zones à circulation restreinte		1	1	

Transport routier	Elaborer une stratégie de développement des infrastructures de recharge pour les carburants propres (bornes de recharge électriques, unités de livraison de GNV et hydrogène...) tout en anticipant les délais et le besoin de coordination avec l'ensemble des acteurs concernés (Etat, collectivités, établissements publics, entreprises, ménages)					1		
Transport routier	Renouveler le parc public par des véhicules faiblement émetteurs en polluants (Démarche ambitieuse sur les véhicules classique, changement de motorisation à l'occasion du rachat de véhicules spécialisés, prescriptions dans les marchés de prestation induisant beaucoup de km (collecte des OM...))					1		
Transport routier	Réaliser une cartographie des stations d'avitaillement électrique et GNV					1		
Transport routier	Intégrer la qualité de l'air à la gestion de trafic (limiter les phénomènes d'accélération/décélération, mise en place d'un bureau des temps pour favoriser la désynchronisation des horaires des pôles générateurs de déplacements...)					1		
Transport routier	Imposer des objectifs qualité de l'air aux nouveaux plans de déplacements urbains et à échéance de la révision pour les existants					1		
Transport routier	Réduire le nombre de places de stationnement, en contrepartie de la mise à disposition de véhicules électriques en auto-partage (rendu possible dans les PLUi par LTECV- art 42).					1	1	
Transport routier	Donner du poids, dans les critères d'attribution des marchés publics, aux incidences énergétiques et environnementales des véhicules sur toute leur durée de vie (Directive européenne "véhicules propres").					1	1	
Transport routier	Prendre en compte la mobilité dans l'urbanisme : - par la mise en place d'un "PDU allégé" volontaire ou de plans de mobilité rurale dans les collectivités de moins de 100 000 habitants - par la lutte contre l'étalement urbain et l'insertion des objectifs de maîtrise des déplacements dans les documents d'urbanisme (SCoT, PLU/PLUi) pour notamment rapprocher les lieux de travail et de services des zones résidentielles. - par le développement d'aménagements urbains favorables à l'évolution des mobilités, et de la densification des zones urbaines.					1		
Transport routier	Mettre en avant les convergences avec les politiques d'amélioration de la qualité de l'air et de réduction du bruit afin de réduire le trafic en ville, par exemple en limitant la circulation de poids lourds (aménagement d'un centre de distribution urbain) et la vitesse autorisée.					1	1	
Transport routier	Rendre les administrations exemplaires par la réalisation d'un plan de déplacements administration (PDA), inciter et accompagner les acteurs privés à la mise en place d'un plan de déplacements entreprise/inter-entreprises (PDE/PdiE) - <i>Développer les plans dans les secteurs non couverts par des AOM, faire émerger des plans innovants et ambitieux dans les secteurs couverts par des AOM</i>					1		
Transport routier	Promouvoir et développer les services de mobilité (autopartage, covoiturage, vélos en libre service, en location longue durée, transports à la demande...).						1	
Transport routier	Créer une plateforme régionale de groupement de commandes afin d'aider les PME et PMI à acquérir des véhicules à faibles émissions					1		
Transport routier	Soutenir les filières locales et les circuits courts de productions : - par la prise en compte du critère de proximité dans les marchés publics, - par la promotion de ces initiatives/entreprises dans les médias locaux, - par la mise en place de schémas d'économie circulaire (exemple : l'implantation en un même lieu d'entreprises consommant les produits ou déchets d'autres entreprises locales), notamment en outre-mer où l'enjeu de la production locale est particulièrement important.						1	
Transport routier	Mettre en place des zones à circulation apaisée (zones 30, zones de rencontre, zones piétonnes) afin d'inciter au report modal vers d'autres modes de transport que la voiture					1	1	
Transport routier	Développer les formations « éco conduite » et y intégrer la qualité de l'air					1		
Transport routier	Affecter une part significative des places de stationnement publiques aux covoitureurs					1		
Transport routier	Développer des aides spécifiques à l'acquisition de vélos, VAE et de triporteurs					1	1	
Autres transports	limiter les impacts de leur développement, éviter l'exposition des populations, favoriser leur accès en TC, développer des solutions technologiques (branchement électrique à quai)							
Urbanisme/aménagement	Intégrer la qualité de l'air dans les documents d'urbanisme : -urbaniser en priorité les zones dont les niveaux de concentration en polluants sont inférieurs aux valeurs réglementaires de qualité de l'air, avec notamment les Orientations d'aménagement et de Programmation (OAP) thématique ; - réduire l'exposition des populations aux polluants en choisissant la localisation de certains équipements (établissements accueillants des personnes sensibles à la pollution atmosphérique tels que crèches, écoles, hôpitaux ..., sites générateurs de trafics, comme les centres commerciaux, ou sites accueillant des activités polluantes ...) - éviter d'implanter les constructions accueillant des populations sensibles aux abords directs des infrastructures routières à forte circulation, - favoriser le changement de destination des rez-de-chaussées des constructions existantes pour limiter d'exposition de la population la plus sensible à la pollution atmosphérique - réduire les déplacements individuels motorisés en contenant la périurbanisation et en favorisant la ville compacte avec de la mixité fonctionnelle dans les quartiers ; - limiter l'emploi de la voiture en ville en agissant sur le stationnement et les liaisons douces pour faciliter le recours aux modes actifs (vélo, marche) et aux transports collectifs ; - définir des formes urbaines qui limitent les îlots de chaleur et facilitent la dispersion des polluants ; - favoriser le développement des énergies renouvelables (solaires, thermiques, photovoltaïques) et des réseaux de chaleur; - inciter à la rénovation énergétique des bâtiments existants - concevoir une forme urbaine en cohérence avec la gestion des déplacements, - structurer et désenclaver le territoire à partir des infrastructures de transport en commun pour réduire les déplacements motorisés et donc les émissions de polluants, - favoriser la mixité urbaine et sociale afin de rapprocher l'habitat des services quotidiens (commerces, écoles, lieux d'emploi...) et limiter ainsi les déplacements et l'émission de particules, - préconiser une politique de stationnement incitative : limiter le développement du stationnement privé, développer les parcs relais, réserver des emplacements aux véhicules propres, vérifier l'opportunité de nouveaux parcs de stationnement publics. - s'assurer de la continuité des voies de circulation douces. - préciser des obligations minimales et maximales en matière de stationnement pour véhicules motorisés et minimales pour les non motorisés ; prévoir que l'implantation d'équipements commerciaux est subordonnée aux conditions portant notamment sur la desserte par les transports collectifs dans les zones commerciales ;					1		
Urbanisme/aménagement	Intégrer la forêt et la filière forêt bois dans les stratégies d'aménagement durable. Inclure dans les documents de planification territoriaux un volet forêt, en cohérence avec les Programmes Régionaux Forêt Bois (PRFB).						1	
Urbanisme/aménagement	Définir les attendus sur des formes urbaines qui favorisent la mobilité active ou les transports collectifs (compacité, mixité des fonction, part de l'espace public réservé aux piétons, aux modes actifs et aux transports en commun, au covoiturage...)					1	1	
Urbanisme/aménagement	Favoriser les synergies sur la chaîne logistique par le rapprochement des entreprises dédiées dans des secteurs délimités					1	1	
	Faire vivre la journée nationale de la qualité de l'air					1		
	Réduire les émissions de composés organiques volatils dans les secteurs les plus émetteurs					1		
	intégrer un critère climat-air-énergie dans la définition du budget de la collectivité (subvention, investissement, fonctionnement)					1	1	1

Résidentiel
Tertiaire
Transport routier
Autres transports
agriculture
déchets
industrie hors branche énergie
branche énergie
Urbanisme/aménagement